



*Pour l'avancement de la santé mentale :*  
un système adapté aux besoins  
des enfants et des jeunes



# Introduction

Chaque enfant et chaque jeune mérite d'être soutenu pour réaliser son plein potentiel – et nos collectivités comme notre province ont besoin qu'ils soient en mesure d'exploiter tout ce potentiel. Les enfants et les jeunes méritent un système de santé mentale leur fournissant des services et des soutiens qui répondent à leurs besoins avec rapidité et exhaustivité, et ce, aussi près de chez eux que possible.

Pourtant, aujourd'hui, environ un jeune sur cinq est aux prises avec un trouble de la santé mentale, et 70 p. 100 de tous les troubles de la santé mentale et de tous les problèmes d'accoutumance commencent à l'enfance ou à l'adolescence. C'est la raison pour laquelle notre province a lancé la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances, qui met prioritairement l'accent sur les enfants et les jeunes.

Les ministères des Services à l'enfance et à la jeunesse, de l'Éducation, de la Santé et des Soins de longue durée et de la Formation et des Collèges et Universités travaillent en partenariat pour mettre en œuvre la Stratégie et atteindre ses objectifs – améliorer l'accès à des services de qualité en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, renforcer la capacité quant aux travailleurs et travailleuses en santé mentale, créer un système réactif et intégré, et enfin sensibiliser les collectivités aux questions de santé mentale et renforcer leur capacité en ce sens.

Aujourd'hui, le contexte économique est difficile et les contraintes budgétaires considérables. En dépit de ces circonstances, de nouveaux financements permettent de réduire les temps d'attente pour les services de santé mentale, ce qui garantit un dépistage plus précoce et un accès rapide aux services appropriés.

Un an après le déploiement de la Stratégie, nous disposons de 600 nouveaux travailleurs et travailleuses en santé mentale sur le terrain, c'est-à-dire dans les écoles, les collectivités et les tribunaux pour adolescents, et nous offrons des services à environ 20 000 enfants supplémentaires ainsi qu'à leurs familles.

Cette stratégie a pris un bon départ. Elle fait une différence, mais il reste beaucoup à faire.

Fournir plus de services et aider un plus grand nombre d'enfants et de jeunes à obtenir les services dont ils ont besoin, voici les priorités du gouvernement dans l'immédiat. Au cours des trois prochaines années, le gouvernement va s'appuyer sur les investissements qu'il a déjà réalisés pour fournir des services plus directs au sein des collectivités, et va changer fondamentalement

le système lui-même. Cela va transformer l'expérience des enfants, des jeunes et des familles en mettant en place le meilleur système de services possible en vue d'aider les enfants et les jeunes ayant des besoins dans le domaine de la santé mentale; cela permettra aussi de tirer le meilleur parti de nos investissements, aujourd'hui et à l'avenir. Le résultat sera un système de santé mentale pour les enfants et les jeunes qui a un sens pour les familles, et qui est cohérent pour le personnel enseignant, pour les médecins et pour tous ceux et celles qui travaillent avec les familles pour trouver de l'aide.

Pour y parvenir, nous nous appuyerons sur notre plan d'action *Forger de l'avant pour la santé mentale : un système qui a un sens pour les enfants et les jeunes*.



## Pourquoi faut-il que notre système change?

Les parents signalent régulièrement qu'ils sont déroutés quand il s'agit de trouver le soutien et les services appropriés. Le personnel enseignant, les médecins de famille et les autres intervenants qui aident les enfants trouvent également notre système compliqué, et cela empêche les jeunes d'obtenir l'aide dont ils ont besoin.

Nous sommes déterminés à trouver une solution à ce problème.

C'est une autre expérience bien différente que nous envisageons pour les jeunes de l'Ontario et les familles qui recherchent des traitements et de l'aide pour un trouble de la santé mentale. Le plan d'action *Forger de l'avant pour la santé mentale* transformera le système au cours des trois prochaines années, avec à la clé les objectifs suivants :

- Les parents sauront où aller pour obtenir de l'aide, et sauront comment obtenir rapidement l'accès aux services.
- Le financement reflètera les besoins actuels et à venir de chaque collectivité.
- Tous les Ontariens et Ontariennes connaîtront le degré d'efficacité du système.

Notre but est de proposer un système réactif et coordonné ayant un sens pour les jeunes comme pour les parents, au sein duquel il est facile de s'orienter, qui permet d'obtenir des réponses rapides et qui trace des trajectoires de soins claires. Par-dessus tout, ce système doit proposer une aide précoce et appropriée à chaque enfant et à chaque jeune en ayant besoin.



## Le plan

Concrètement, le plan d'action *Forger de l'avant pour la santé mentale* transformera l'expérience des familles qui recherchent un soutien de la façon suivante :

- **Il créera et appuiera des trajectoires de soins** – Des trajectoires de soins clarifiées ou simplifiées entre les fournisseurs de soins primaires, les écoles et les soutiens et services communautaires aideront les enfants et les jeunes qui transitent au sein du système de services à savoir à quoi s'attendre au cours du processus. Répartir cette responsabilité sur plusieurs secteurs impose une clarification des rôles de toutes les personnes qui aident les enfants et les jeunes, que ce soit dans le secteur de l'éducation, des soins primaires, du bien-être de l'enfance et dans bien d'autres secteurs.
- **Il définira des services essentiels** – Certains services essentiels en santé mentale seront offerts dans des collectivités à l'échelle de l'Ontario, et d'autres services spécialisés seront disponibles à l'échelon régional ou provincial. En définissant des services essentiels, nous contribuerons à rendre notre service plus transparent pour les familles et les jeunes, mais aussi pour les personnes qui aident les familles à trouver les services qui leur sont nécessaires.

Ces services essentiels s'appuieront sur des changements qui nous aideront à bâtir un système de soins plus solide, plus cohérent et plus responsable. Il s'agira notamment des évolutions suivantes :

*Jane\* avait des problèmes d'anxiété et de confrontation, elle a beaucoup manqué l'école pendant deux ans et fait deux tentatives de suicide. Son cas a été repéré à l'occasion d'un programme spécial de son organisme local en matière de santé mentale financé par le biais de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Jane a travaillé avec un conseiller, ses enseignants, la direction de son école et sa famille pour surmonter ses troubles de la santé mentale. Aujourd'hui, elle fréquente de nouveau l'école à plein temps, elle est vice-présidente du conseil d'élèves et elle est enthousiaste pour l'avenir.*

*\* Il s'agit d'un prénom fictif.*

- **Établir des organismes directeurs à l'échelle communautaire** – Dans tout l'Ontario, des organismes directeurs seront chargés de fournir des services essentiels et de collaborer efficacement avec d'autres services qui jouent un rôle dans la vie des jeunes, comme les écoles, les hôpitaux, les personnes travaillant pour les soins primaires et les services du bien-être de l'enfance. Les parents n'auront à raconter leur histoire qu'une seule fois.
- **Créer un nouveau modèle de financement** – Ce nouveau modèle de financement reconnaîtra la population et les besoins de chaque collectivité pour que les organismes puissent répondre avec efficacité aux demandes locales.
- **Édifier un cadre législatif et réglementaire** – Un tel cadre consacrera les obligations redditionnelles des organismes directeurs communautaires pour la santé mentale, de sorte que tous les organismes soient assujettis aux mêmes critères en matière de soins, où qu'ils se trouvent dans la province.

La mise en œuvre intégrale du plan d'action *Forger de l'avant pour la santé mentale* prendra environ trois ans. Les changements interviendront de façon délibérée, méthodique et déterminée. Le plan est notamment le fruit d'une vaste consultation menée auprès des parents, des jeunes, des fournisseurs de services et des experts du système. La mise en œuvre sera également orientée par des groupes consultatifs, de sorte que les parents, les enfants et les jeunes ainsi que les fournisseurs de services aient la possibilité de fournir des conseils et de la rétroaction pendant le processus.

***Johnny\*, âgé de dix ans, présentait de graves troubles du comportement et attendait des services depuis des mois. Le nouveau financement du gouvernement a permis à l'organisme qui proposait des services à Johnny et à sa famille d'engager plus de travailleurs en santé mentale. Johnny a ainsi pu obtenir les services à domicile dont il avait besoin. Aujourd'hui, son attitude et ses perspectives se sont radicalement améliorées, que ce soit à la maison ou à l'école, tout comme le bien-être de sa famille.***

*\* Il s'agit d'un prénom fictif.*

C'est un moment enthousiasmant pour le secteur ontarien spécialisé dans la santé mentale des enfants et des jeunes. En grande partie grâce à l'ensemble de nos partenaires, nous constatons déjà un changement positif qui aboutit à l'amélioration et à l'élargissement des soutiens en santé mentale pour les familles de l'Ontario. Il est crucial que nous poursuivions le travail entrepris ensemble pour bâtir un système plus solide mais aussi cohérent, ouvert, accueillant et accessible. Les parents doivent pouvoir être certains que leurs enfants reçoivent les bons services, et les jeunes doivent obtenir l'accès aux soutiens dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir.



Pour en savoir plus sur le système  
de santé mentale de l'Ontario  
pour les enfants et les jeunes,  
rendez-vous sur

**[ontario.ca/santementaledesjeunes](https://ontario.ca/santementaledesjeunes)**